

Une maison pour réfléchir à nos modes de consommation

Trois questions à...

Emma Collet présente la Maison pour agir, installée depuis le début d'avril, sur le parking près de l'église, rue Notre-Dame.

Quel est le concept de la Maison pour agir ?

L'idée est venue de Michel Chevalet, journaliste scientifique, bien connu pour ses interventions à la télévision (1). Cette maison itinérante, dont il existe trois exemplaires en France, a pour objectif de sensibiliser la population en réfléchissant sur nos modes de vie et nos responsabilités en matière de consommation d'énergie. Elle appartient au réseau national de La maison abordable (assistance à l'accession abordable). Le modèle présenté à Treillières est plus particulièrement axé sur les techniques de rénovation de l'habitat existant.

Qu'y découvre-t-on ?

Conçue en trois modules démontables, la maison comprend une cuisine équipée, une chambre, un salon et un local technique. Elle est entièrement autonome au niveau énergétique (panneaux photovoltaïques, ventilation mécanique contrôlée (VMC double flux), pompe à chaleur et chauffe-eau thermodynamique). On y détaille les nouvelles méthodes d'isolation (par l'intérieur ou par l'extérieur) et de chauffage. Le visiteur découvre aussi comment économiser l'eau et utiliser, de manière plus économe, les appareils électroménagers.



Emma Collet guide les visiteurs dans la Maison pour agir : un remarquable outil pédagogique à destination du public.

Qui peut visiter cette maison ?

Tout le monde ! Elle sera présente à Treillières jusqu'à la mi-juillet. Elle est ouverte au public tous les vendredis et samedis matin, de 10 h à 13 h. Les écoles, les collèges, les associations et les groupes peuvent demander une visite en prenant rendez-vous (tél. 02 40 94 61 85 ou 06 21 27 39 73).

(1) Le jeudi 30 avril, la section départementale de l'Association des maires de France organise une réunion sur la transition énergétique, en présence de Michel Chevalet. Cette rencontre sera suivie, à 11 h, d'une visite de la Maison pour agir.